

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

DÉBAT
public

CAHIER D'ACTEURS

9

RPEL59 Rassemblement pour l'enfouissement des lignes du Nord

RPEL59 est un rassemblement de personnes créé à l'occasion du projet de renforcement de la ligne THT entre Avelin et Gavrelle. Des habitants et des élus de Tourmignies sont à l'origine de ce collectif qui est ouvert à toutes les personnes désireuses de se faire entendre sur tout projet de lignes de transport d'électricité aérienne pour en revendiquer l'enfouissement.

Coordonnées

RPEL59
Mairie
Rue du Général De Gaulle
59551 Tourmignies

Président :

Cyrille Guilbert
tél : 03 20 88 41 07
mail : cyrilleguilbert@orange.fr

La CNDP, saisie par RTE, a décidé que le projet de reconstruction de la ligne de grand transport d'électricité entre Avelin et Gavrelle devait faire l'objet d'un débat public. Son but affiché : permettre à chacun de prendre connaissance du projet, d'en examiner les enjeux, de débattre des solutions envisagées et des mesures associées. Ce débat public est prévu sur une période de 4 mois (incluant la période de fêtes de fin d'année).

Force est de constater que les modes d'information proposés ne répondent pas efficacement aux louables ambitions de ce débat.

Le village de Tourmignies fait partie des communes de la Pévèle directement impactées par la variante Est du projet. Or, les habitants de ce village n'ont pas été informés de manière exhaustive de l'existence de ce projet et du débat public y afférent ! Suite à ce constat, le Maire de Tourmignies, Alain Duchesne, a écrit une lettre à l'ensemble des Tourmignisiens, et organisé une réunion d'information destinée aux habitants. Le 16 décembre dernier, lors de cette réunion, la création de notre collectif et la rédaction du présent cahier d'acteurs ont été décidées.

Notre collectif veut faire prévaloir les arguments et demandes exposés ci-après.

Quelle réelle nécessité à court et moyen termes ?

Les études de RTE reposent sur l'extrapolation de valeurs passées et mettent en évidence une augmentation de la consommation à venir. Trois éléments remettent en cause ce type d'approche et nous incitent à la prudence en matière de redimensionnement de notre réseau THT :

1. Une nette désindustrialisation de la France : depuis 2002, la France a perdu 500 000 emplois dans le secteur industriel. Selon Elie Cohen, économiste et Directeur de Recherche au CNRS, cette perte est en partie liée à la délocalisation des moyens de production. Selon RTE,

la part de la consommation d'énergie de l'industrie dans la consommation électrique totale est voisine d'1/3 en France (proche de 50% en Nord-Pas-de-Calais).

2. Le réchauffement climatique est bien présent (et va s'accroître selon les experts du GIEC). Depuis 1850, au niveau mondial, les 13 années les plus chaudes sont concentrées sur les 15 dernières années (relevé par l'agence de l'ONU spécialisée dans les données météorologiques). Le réchauffement climatique est directement synonyme d'une moindre consommation d'énergie électrique

cndp
Commission particulière
du débat public
Lille-Arras THT

www.debatpublic-lillearrastht.org

en France avec un effacement des pics de consommation hivernaux.

3. La prise de conscience des consommateurs qui voient leur facture EDF s'élever sans cesse. Ceux-ci sont désormais dans l'obligation de réduire l'utilisation de chauffage qui représente les 3/4 de cette facture. On voit se développer les maisons BBC qui permettent de diviser par 5 les factures d'électricité et les constructions de maisons passives dont la consommation électrique s'approche de zéro.

Quelques millions investis en communication axée sur l'information des consommateurs ne pourraient-ils pas réduire la consommation d'électricité de 10 à 20% ?

Ces constats laissent à penser qu'il n'y a pas urgence à installer cette nouvelle ligne aérienne THT. D'autant que notre région ne tirera aucun avantage de ce projet, puisque qu'il est reconnu

qu'elle produit plus d'électricité qu'elle n'en consomme. Est-ce que les nouveaux moyens de production que ce renforcement de ligne attirera sur notre sol ne constituent pas un risque supplémentaire pour notre environnement ?

Pour toutes ces raisons notre Collectif propose le report du projet pour une période de dix ans.

A cette échéance, la France aura, nous l'espérons, rattrapé son retard en matière d'enfouissement des lignes. Les technologies nous permettront de nous affranchir des quelques inconvénients potentiels liés à l'enfouissement et réduiront les coûts de 50% (l'histoire nous l'a toujours prouvé).

La plupart des pays dits riches ont opté pour ce procédé. L'Allemagne (Basse Saxe) a ainsi voté une loi rendant obligatoire l'enfouissement d'une ligne passant à moins de 200 mètres d'une habitation.

Des doutes sérieux sur la santé...

Que connaissons-nous des effets de la proximité des lignes à Très Haute Tension sur l'environnement et la santé ?

C'est la question que se posent tous les Tourmignisiens qui risquent de vivre à côté d'une ligne renforcée de 400.000 Volts double circuit.

Y a-t-il de vrais risques ? Sont-ils mesurés ? Y a-t-il un "périmètre de sécurité (distance des lignes/ habitations)" au-delà duquel les risques sont minimes ? Nos enfants sont-ils en danger ? Y a-t-il déjà des enquêtes sérieuses sur le sujet et notamment sur les effets sanitaires menées de manière impartiale par des organismes indépendants ?

Il suffit de faire quelques clics sur internet pour constater que les informations sur le sujet sont très nombreuses, signe que c'est un vrai sujet de préoccupation.

Aux propos très rassurants de RTE, qui avoue ne pas être spécialiste en matière médicale mais s'appuyer sur des travaux internationaux conduits depuis 30 ans établissant une innocuité des champs électriques de basse fréquence, nous opposons les résultats de 2 études déjà citées lors des 1ères réunions publiques.

1. enquête citoyenne "vivre avec une ligne THT"

Réalisée en 2008 par le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Electro Magnétiques) à la demande de collectifs d'associations de trois départements concernés par une ligne THT (ligne Cotentin-Maine), cette enquête anonyme porte :

- sur les dysfonctionnements d'appareils électriques, électroniques et d'assistance médicale ;
- sur les pathologies et comportements anormaux constatés dans les élevages agricoles ;
- sur les témoignages des habitants concernant leur santé et leurs conditions de vie.

Les résultats de l'étude :

Les habitations exposées subissent des perturbations radio électriques et des décharges électriques. Ces phénomènes persistent jusqu'à **200 m** des lignes. De plus 79% des foyers ressentent **le bruit** comme une nuisance.

Plus inquiétant, à proximité des lignes, les troubles de l'état de santé des personnes sont majorés dans des proportions variables et significatives (irritabilité, état dépressif, nausées, vertiges, maux de tête, perturbations auditives, difficultés de concentration, troubles digestifs, sommeil perturbé, problèmes cutanés, perturbations visuelles). A noter que c'est **l'état dépressif** qui est le trouble principal.

Dans les exploitations agricoles exposées, les bovins ont 4 fois plus de nervosité et 3 fois plus d'hésitation, de comportement de fuite et 2 fois plus d'irrégularité de production laitière.

2. Etude sur les cancers infantiles en lien avec la distance aux lignes haute tension.

Objectif : Déterminer s'il y a une relation entre la distance de résidence à la naissance par rapport aux lignes haute tension et la survenue de cas de leucémie et d'autres cancers infantiles en Angleterre et au Pays de Galles.

Résultats : Comparé aux enfants qui vivent à plus de **600 m** d'une ligne à la naissance, les enfants vivant à moins de **200 m** ont un risque relatif de leucémie de **1.69**. Ce risque existe encore à des distances comprises entre 200 et 600 m, le risque relatif est de **1.23**.

En conclusion : Ces 2 études confirment que la présence des lignes modifie effectivement les conditions de vie et ont un impact sur la santé.

Il n'est plus acceptable de continuer à nier l'impact des lignes très haute tension sur les riverains. "Il est indéniable que ces rayonnements électromagnétiques émis notamment par les lignes à haute tension et d'autres sources posent un certain nombre de problèmes et qu'on est loin de tout savoir sur cette question", affirmait en 2008 la secrétaire d'État à l'environnement Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, dans les journaux Le Parisien et Aujourd'hui en France.

Les résultats obtenus commandent un moratoire sur tous les projets de THT jusqu'à l'adoption d'une législation définissant le statut juridique des couloirs de lignes THT. L'adoption d'une réglementation mieux adaptée est nécessaire afin d'assurer la protection de la santé et la préservation des conditions de vie.



Un patrimoine menacé

Le village de Tourmignies situé au cœur de la Pévèle a gardé toute sa typicité. Dans la vallée de la Marque, il arbore un caractère tout à fait pittoresque. Les nombreux visiteurs qui sillonnent cette petite commune d'à peine 800 habitants, peuvent repérer dans chacune de ses rues de belles fermes à cour carrée qui étaient jadis dédiées à l'activité maraîchère. Ils peuvent aussi découvrir un patrimoine bâti remarquable mis en valeur par les zones naturelles créées à leurs abords. Clairement, les habitants et la municipalité de ce petit bourg ont su conjuguer les atouts environnementaux intrinsèques du site et la richesse de son patrimoine bâti. Rien d'étonnant alors, à ce que Tourmignies soit désigné comme l'un des plus beaux villages de la Pévèle.

Seule ombre au tableau, la disgracieuse ligne électrique Très Haute Tension qui traverse la commune. Déjà en souffrance, les Tourmignisiens devraient accepter que cette cicatrice devienne une plaie béante, en l'occurrence une ligne renforcée THT double circuit de 24 câbles.

Par ailleurs, il n'échappe à personne que la faune du domaine d'Assignies est exceptionnelle : sa préservation a fait l'objet

d'une lutte intensive dont l'un des heureux aboutissements est la démarche de classement au titre des Espaces Naturels Sensibles.

Entre Tourmignies et le parc des Cinq Tailles de Thumeries existe un véritable couloir aérien pour de nombreuses espèces d'oiseaux dont la question de la survie doit occuper la conscience de chacun. La multiplication des lignes électriques signerait un arrêt de mort pour ces oiseaux. La récente mise en place d'une Trame Verte est une confirmation évidente au parti pris écologique que nous défendons.

La question est donc simple : quel sens donnons-nous à des valeurs qu'il nous faut transmettre (respect du patrimoine historique et environnemental) si, par un souci de profit sur lequel nous n'épiloguerons pas ici, une entreprise prend la décision de saccager ce cadre unique ?

RTE doit admettre sa méconnaissance criante des réalités patrimoniales de notre village.

Des citoyens pas assez "au courant"

La CNDP a mis en place des moyens d'expression qui se veulent accessibles à tous les citoyens : réunions publiques, cahiers d'acteurs et d'experts, site internet, journaux... Nous ne remettons pas en cause leur pertinence, preuve en est le présent cahier : mais encore faut-il le faire savoir ! La communication autour du débat public a été minimaliste et tardive. Nous ne pouvons que regretter le manque de communication par des outils simples et visibles de tous :

- Manque de distribution dans toutes les boîtes aux lettres hors publicité et d'affichage dans les villages directement concernés par le projet. Et quid du journal de débat dont le premier numéro devait être diffusé dans toutes les boîtes aux lettres des communes concernées, et qui n'est jamais arrivé dans les boîtes aux lettres des Tourmignisiens ? Pour éclaircir ce point, une enquête est diligentée avec la CPDP

auprès du diffuseur grâce au concours de habitants de Tourmignies pour connaître la cause de ce dysfonctionnement. Le résultat en sera communiqué via le site internet.

- Côté site internet, nous relevons des lacunes : le nom de domaine du site du débat n'est pas correctement choisi (ni la ville d'Arras, ni la ville de Lille ne sont concernées par les tracés). Les règles basiques du référencement ne sont pas à ce jour appliquées. Aucune balise description, aucun mot clé ne viennent compléter le contenu du site. Le procédé choisi des questions-réponses ne permet pas la réactivité des échanges. Un forum de discussion aurait permis un réel débat.
- Côté presse, le premier article mentionnant le débat date du 7 octobre, pour une ouverture du débat le 12 octobre.

ACTEURS 9

L'objectif premier fixé par la CNDP et précisé dans son dossier de presse, à savoir "faire connaître au plus grand nombre le projet", est en tout état de cause non atteint, ce qui en soi remet en cause la validité de ce débat.

Nous tenons à alerter la CPDP sur la difficulté pour tout un chacun de s'interroger en toute connaissance de cause sur la raison d'être du projet, sur les données présentées par le Maître d'Ouvrage et sur les mesures d'accompagnement proposées. Ainsi

et au-delà de la relative confidentialité qui entoure ce débat public, nous ne pouvons que mettre en exergue la courte période octroyée à la prise de connaissance du projet et à l'expression de nos opinions. Ce manque de temps va de pair avec l'absence d'expertises indépendantes sur lesquelles les non spécialistes que nous sommes pourraient s'appuyer en toute objectivité, face à un projet préparé de longue date par des professionnels du transport d'électricité.

En conclusion

Le collectif RPEL59 et plus largement, l'ensemble des personnes qui le soutiennent au travers de la pétition engagée demande :

1. **Une prolongation du débat public de 2 mois au-delà de la date annoncée de clôture pour qu'une expression plus large des avis puisse se manifester (compensation du manque d'information sur les 2 premiers mois du débat public),**
2. **Une expertise du dossier (enjeux et nécessités, impacts sur la santé et l'environnement) proposé par RTE par un tiers indépendant avec ouverture des bases de données et transparence complète de la part du maître d'ouvrage,**
3. **Un report de décision de RTE sur le projet, significatif dans le temps (pas avant 2013) pour que l'expertise ci-dessus mentionnée puisse se dérouler sereinement,**
4. **Une reconnaissance de la part de RTE des sérieux doutes quant à l'innocuité de la Très Haute Tension au vu des études réalisées par les tiers indépendants cités, et la demande d'un moratoire dans l'attente d'une législation plus adaptée,**
5. **Un report du projet de 10 ans, si l'enfouissement de la ligne Très Haute Tension n'est pas retenu pour minimiser les risques sur la santé et préserver le patrimoine architectural et environnemental (faunistique, paysager,...) de la région.**

cndp
Commission particulière
du débat public
Lille-Arras THT
2400 Tour Lille europe
11, Parvis de Rotterdam
59777 Euralille - Tél 03 59 09 68 59
contact@debatpublic-lillearrastht.org

Adresses et liens utiles :

RPEL59@gmail.com

<http://rpel59.canalblog.com/>

<http://www.petition24.net/rpel59>

Soutenez-nous en signant la pétition sur l'enfouissement de la ligne THT Avelin-Gavrelle

<http://www.criirem.org>

onglet Lignes THT pour accéder au dossier Enquête citoyenne "Vivre sous une ligne THT"

<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/20877338>

Etude anglaise sur les cancers infantiles en lien avec la distance aux lignes Haute Tension (en anglais)

www.debatpublic-lillearrastht.org